

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: 4

Vorwort: Défense générale et protection de la population
Autor: Vautravers, Alexandre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

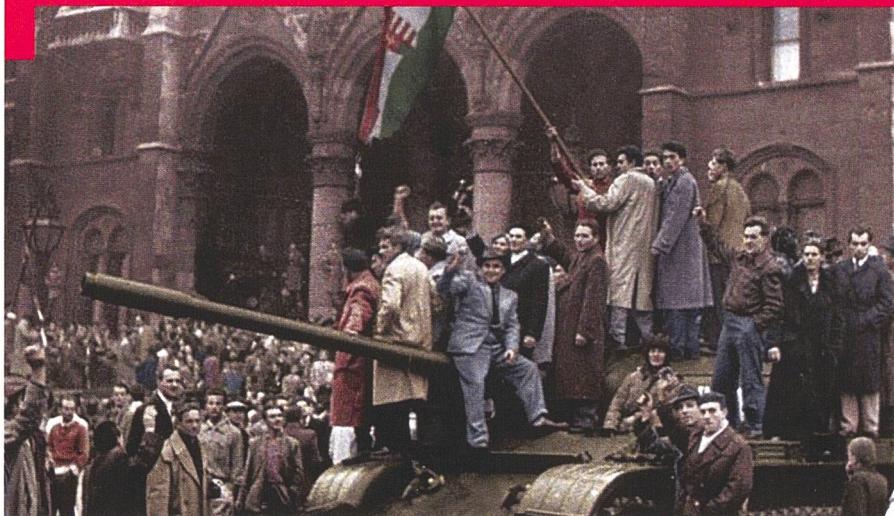
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'action militaire de l'URSS et du Pacte de Varsovie à Budapest, en 1956, a été un événement déclencheur au réarmement et au développement de la défense générale helvétique.

Le T-55 et l'AK-47 étaient alors aussi modernes et en avance sur l'Ouest que le T-14 ou les armes hypersoniques aujourd'hui.

Editorial

Défense générale et protection de la population

Col EMG Alexandre Vautravers

Vice-président, Société suisse des officiers (SSO)

La politique de sécurité de la Suisse n'est pas gravée dans le marbre et la sécurité ne s'acquiert pas une fois pour toutes.

1956-1990: Budapest et le réarmement de la Suisse

En 1956, les actions militaires du Pacte de Varsovie contre l'insurrection de Budapest ne laissent plus de doutes. Les chars soviétiques sont à 300 km de la frontière. Le Conseil fédéral et le peuple suisse prennent conscience de la menace et investissement massivement dans la défense (avions, chars et fortifications), l'industrie d'armement et la protection civile.

La décennie suivante voit le développement du concept de « défense générale » qui va bien au-delà de la seule défense militaire du territoire : il s'agit ici de protéger la population, les infrastructures du pays, les conditions existentielles, voire l'activité économique et la vie sociale. Cette conception s'est accompagnée d'un renforcement considérable des unités « territoriales », mais également de la protection civile, de la construction de places protégées, des troupes de protection aérienne puis d'aide en cas de catastrophe et aujourd'hui de sauvetage.

Cette organisation a été entraînée à plusieurs reprises, au cours d'exercices massifs impliquant la participation des autorités fédérales et cantonales, des troupes appelées en « mobilisation générale » (mob G) sur leurs places prévues pour le temps de guerre... Il a ainsi été possible de tester 1:1 la décentralisation du matériel, l'emploi de véhicules de réquisition, la construction d'un dispositif de défense par plusieurs bataillons d'infanterie. Une « division presse et radio » (DIPRA) a été mise sur pied en vue d'assurer la communication stratégique des autorités. L'armée disposait sur ses arrières non seulement de stocks logistiques prépositionnés considérables, mais également de provisions de 6 à 12 mois au sein des entreprises, sans oublier une industrie d'armement capable de maintenir ou de remettre en état la quasi totalité des systèmes

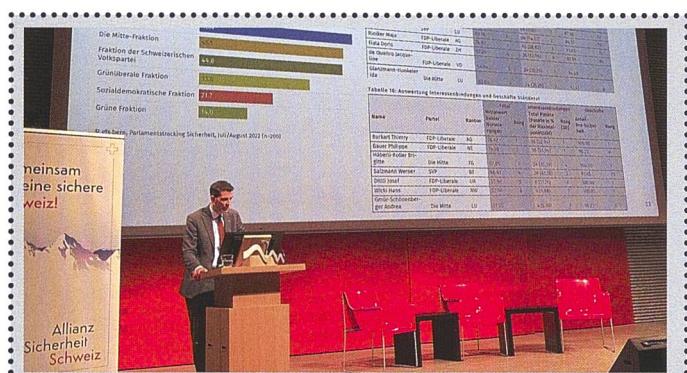
d'armes et des matériels en service à l'époque. Jusqu'au début des années 1990, on prévoyait de construire des centaines d'ouvrages et d'infrastructures protégées.

1990-2022: Une Armée en tant que réserve stratégique pour protéger la population ?

Mais le 26 novembre 1989, l'initiative pour la suppression de l'armée du GSsA, quelques semaines après la chute du Mur de Berlin, change tout cela. Le Rapport sur la politique de sécurité (RAPOLSEC) 1990 est nouveau en ce que celui-ci n'est pas un document stratégique interne, mais une explication vis-à-vis du Parlement et de la population. Les réformes qui se succèdent à un rythme accéléré (1995, 2000, 2004, 2018) et les objets de votation réguliers, les pressions budgétaires et politiques, ont conduit à une réduction très importante des personnels, des préparatifs et des capacités de défense. Les réformes successives ont notamment démantelé la presque totalité des infrastructures permanentes, les réserves de guerre, les dispositifs de mobilisation, les formations d'alarme ou encore plus récemment les capacités de production de matériel de guerre.

Avec le recul d'une génération, on peut dire que le Groupe pour une Suisse sans Armée a réduit de nombreuses capacités en matière de protection de la population, d'autonomie stratégique et de la défense de la Suisse. Dans ces domaines, les efforts du GSsA ont pratiquement tout démantelé sauf l'Armée...

En 2003, la création de la « Protection de la population », puis en 2011 celle du Réseau national de sécurité (RNS) ont partiellement réussi à recréer un tissu coordonné des acteurs de la sécurité et de la protection en Suisse. La réalisation d'Exercices stratégiques (ERNS 14, 19 et 25) réunissant tous les échelons et tous les acteurs, vont également dans ce sens. Mais alors que l'Armée était auparavant l'acteur central, qui réunissait tous les autres dans ses infrastructures, donnait le rythme, planifiait les actions et mettait à disposition ses cours et ses centres



Le conseiller aux Etats Thierry Burkart présente le soutien des partis et des parlementaires aux objets en matière de politique de sécurité.



Sur le podium, de gauche à droite : Werner Salzmann, Thomas Süssli et Thierry Burkart. Toutes les photos © A+V.

Politique de sécurité

Alliance sécurité suisse

Col EMG Alexandre Vautravers

Vice-président, Société suisse des officiers (SSO)

L'Alliance sécurité suisse (ASS) est une organisation politique visant à soutenir le débat sur la politique de sécurité. Son assemblée générale a eu lieu le 9 mai 2023 au centre Paul Klee, à Berne, en présence de nombreuses organisations membres et partenaires.

Le conseiller aux Etats Thierry Burkart, président de l'ASS, a brossé un tour d'horizon sans concession du contexte géopolitique et militaire en Europe ainsi que des débats en cours au Parlement et avec le Conseil fédéral. L'objectif d'augmenter les dépenses militaires à 1% du PIB national est une bonne chose, mais si cet objectif « glisse » de 2030 à 2050, ce sont près de 10 milliards en moins qui ne pourront servir à moderniser nos systèmes et nos moyens.

Les questions autour de l'industrie de défense et de la base technologique doivent également se traduire dans les faits; ces questions sont exacerbées par les discussions du moment sur la « réexportation » de matériel de guerre, qui pourrait conduire à réviser la loi sur les exportations d'armement. A cet effet, un agenda et un classement des parlementaires les plus engagés sur ces questions a été présenté... et applaudi.

L'événement s'est terminé par une discussion réunissant le commandant de Corps Thomas Süssli et le conseiller aux Etats Werner Salzmann, modéré par le président de l'ASS. Il a été question de la situation en Ukraine et des conséquences pour la Suisse.

A+V

de formation, l'Armée n'est aujourd'hui plus qu'un acteur parmi d'autres.

2022-2030 : Montée en puissance

La Réforme Armée XXI (2004) a vu le retour d'un concept de « disponibilité échelonnée » - nouvelle dénomination de la « mobilisation ». Des formations de milice à disponibilité élevée (MADE) ont vu le jour avec le DEVA (2018), dont les incorporés sont alarmables par SMS. La même année, un profil de prestations a été défini, permettant de mettre sur pied plus de 30'000 militaires en quelques jours.

L'engagement CORONA20, les exercices de troupes à l'instar de RHODANUS de la brigade mécanisée 1 (2021), PILUM de la brigade mécanisée 11 (2022) et LUX avec la division territoriale 1 (2023) démontrent les capacités de notre armée à mobiliser et à entraîner rapidement des unités de plus en plus importantes, afin de faire face à une ou plusieurs menaces simultanément.

Ces travaux ne sont pas terminés et il reste beaucoup à faire pour résoudre les problèmes d'alimentation en personnel de l'armée; pour améliorer l'instruction, notamment des formations; et pour équiper et moderniser l'armement de celles-ci, compte-tenu des nombreux systèmes et plateformes âgées, devant être remplacées. Ces trois objectifs, baptisés « triple A » (*Ausrüstung, Alimentierung, Ausbildung*) déterminent les actions en cours et pour la prochaine législature (2023-2027).

Tout comme les grandes manœuvres de la guerre froide, les exercices tels que LUX23 sont essentiels pour rendre visibles les capacités mais aussi les limites actuelles de notre organisation et de nos moyens. Nous le savons, les adaptations et le comblement de ces lacunes prendront de nombreuses années: dix ans pour l'acquisition et l'introduction d'un nouveau système d'armes ou de conduite, pour la création de nouvelles unités ou pour l'introduction de nouvelles doctrines. Rappelons qu'il a fallu pratiquement dix ans et plusieurs dizaines de milliards de dollars à l'armée ukrainienne, contrainte au repli en 2014, pour se préparer à tenir et à faire face à l'attaque russe de février 2022. Cela sans compter la coopération et l'aide militaire étrangère.

L'exercice LUX23, présenté dans ce numéro, est donc l'aboutissement de trois ans de travail et de planifications en Suisse romande. Mais il ouvre la voie sur dix ans de responsabilités, de devoirs et de travaux pour le pays tout entier, ainsi que pour ses autorités. Cela est nécessaire pour atteindre des objectifs qui, eux, n'ont pas varié : l'autonomie stratégique, la sécurité et la liberté de la Suisse.

Il s'agit désormais de transformer les « compétences » en réelles « capacités » de défense, dans la durée. La technologie et l'industrie jouent ici un rôle incontournable. La coopération est nécessaire, mais avant de pouvoir coopérer il faut d'abord disposer de moyens performants et utiles – car la coopération va dans les deux sens. Tout ceci nécessite du temps et de la constance, de la volonté et du courage politique, ainsi qu'un investissement conséquent sur les dix prochaines années.

A+V